

Un Strigide nouveau d'Afrique noire :

Phodilus Prigoginei nov. sp.

par le

Dr. H. SCHOUTEDEN

(Musée du Congo belge, Tervuren)

Parmi les abondantes récoltes ornithologiques que mon excellent correspondant, le Dr. A. PRIGOGINE, a bien voulu réunir à l'intention du Musée de Tervuren dans la province du Kivu, dans l'est du Congo belge, se sont trouvées maintes espèces remarquables et même diverses formes inédites. J'ai déjà eu l'occasion d'en signaler plusieurs, et dans ce même fascicule de la Revue de Zoologie et de Botanique Africaines, M. PRIGOGINE lui-même donne la description de quatre formes nouvelles récoltées par ses soins.

Une découverte des plus inattendues que nous devons à M. PRIGOGINE fait l'objet de la présente note. Il s'agit de celle d'un Strigide représentant une espèce nouvelle totalement distincte des autres Strigides africains et ne se rapportant à aucun des genres connus de l'Afrique noire.

Ce Strigide se distingue de toutes les autres espèces africaines par le fait que la griffe de son doigt médian est pectinée à son bord interne comme c'est le cas chez les Tytonides. Et d'autre part, sa coloration est tout à fait caractéristique également.

Or parmi les Strigides un seul genre présente le caractère d'avoir la griffe médiane pectinée. C'est le genre *Phodilus* GEOFFR., genre connu seulement de l'Asie, où il est représenté par une unique espèce, répartie actuellement en cinq races : *Phodilus badius* HORSE.

La position systématique de ce Strigiforme est du reste controversée. L'espèce sur laquelle est basée le genre fut décrite par HORSFIELD comme *Strix* (= *Tyto*). Dans le *Catalogue of Birds* de BOWDLER SHARPE, vol. II, p. 309 (1875), le genre *Phodilus* est placé parmi les Tytonides.

en raison même de sa griffe pectinée. BEDDARD (*Ibis*, (6) II, p. 293, 1890) se basant sur l'étude du squelette, le classa parmi les Strigides, le rapprochant même de *Syrnium* (actuellement *Strix*). Dans les *Birds* de la *Fauna of British India*, vol. III, p. 268 (1895), W. T. BLANFORD le range de même parmi les Strigides, en une sous-famille particulière; il adopte toutefois l'orthographe *Photodilus* et *Photodilinae*, qui n'a pas été retenue dans la seconde édition par STUART BAKER, des *Birds* de la *Fauna* (vol. IV, p. 389, 1927). REICHENOW (*Die Vögel*, vol. I, p. 433, 1915) classe *Phodilus* parmi ses Strigides (— Tytonides actuels), avec *Strix* (— actuellement *Tyto*). Par contre, STRESEMANN, dans le *Handbuch der Zoologie* de KÜKENTHAL (vol. VII, 2^e. Hälfte, p. 826, 1934) cite le genre parmi ses Asionidés (= Strigides), en lui conservant l'orthographe *Photodilus*. DELACOUR et JADOUILLE citent *Phodilus* parmi les Strigides dans leur bel ouvrage « *Les Oiseaux de l'Indochine* » (vol. II, p. 143, 1931). VASVARI en 1938 (*Proc. 8th. Intern. Ornith. Congr. Oxford* 1934, p. 747) tend également à rattacher *Phodilus* aux Strigides. Mais PETERS, dans le vol. IV de sa *Check-List* (p. 95, 1940), le classe en une sous-famille *Phodilinae* parmi les Tytonides.

Ainsi qu'on le voit, les uns placent le genre *Phodilus*, en raison surtout de sa griffe médiane pectinée, parmi les Tytonides, alors que les autres, envisageant les caractères ostéologiques et de plumage le rangent parmi les Strigides; tous étant d'accord pour en faire une sous-famille particulière. Je me range ici à l'avis des derniers et dans mes « *Vogels van Belgisch Congo en Ruanda-Urundi* » *Phodilus* trouvera sa place parmi les Strigides, dont il a la première rémige primaire plus courte nettement que la deuxième, les tarses entièrement emplumés, et aussi le type de plumage.

J'ai pu, grâce à l'amabilité de MM. MACDONALD (British Museum) et VERHEYEN (Musée de Bruxelles) comparer l'Oiseau de M. PRIGOGINE avec la race typique du *Phodilus badius* et avec le *Phodilus badius assimilis* HUME, race propre à l'île de Ceylan. L'oiseau congolais rappelle certes par sa coloration l'espèce asiatique, mais il s'en distingue par plus d'un caractère. Il appartient cependant sans aucun doute au genre *Phodilus*, dont l'aire d'habitat se trouve donc étendue à l'Afrique centrale!

Je dédie l'espèce nouvelle décrite ici à M. PRIGOGINE, à qui nous en devons la connaissance.

Phodilus Prigoginei nov. spec. (Fig. 1-4).

Coloration du dessus de la tête d'un beau brun marron, cette coloration se prolongeant en avant jusqu'à la base du bec; les plumes avec

tache noire terminale, englobant distalement une macule roussâtre; cette tache noire peut être précédée d'une autre tache (ou d'un trait du rachis), dont la sépare un espace roussâtre, celui-ci pouvant diffuser latéralement et rejoindre la tache claire distale; - sur l'arrière-tête, les taches sont plus développées, la tache noire étant nettement bordée

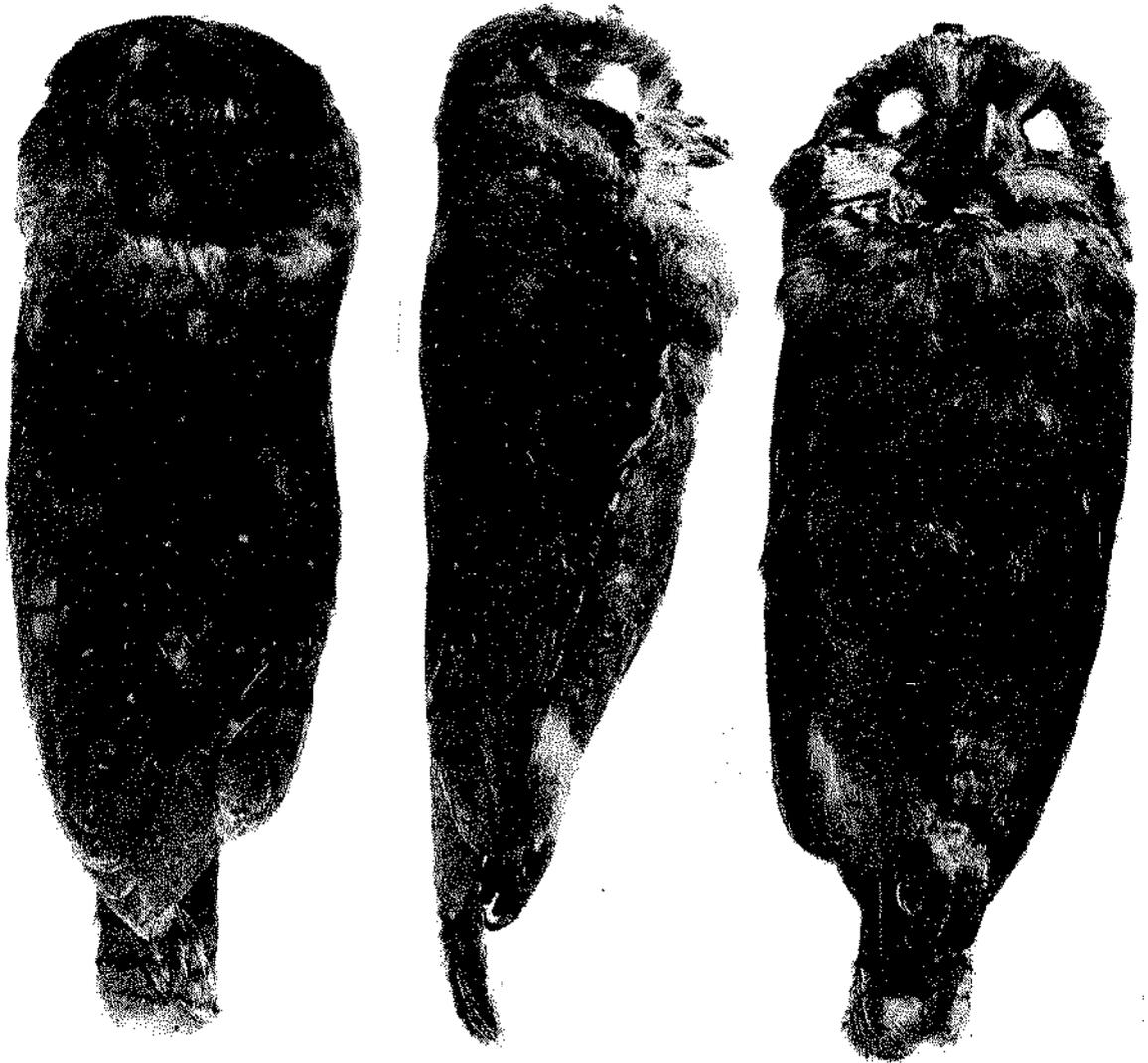


Fig. 1-3. — *Phodilus Prigoginetsi* n. sp., vu de dos, de profil, de dessous.

en avant et en arrière de roussâtre; quelques plumes ont simplement une tache noire. Nuque plus claire, d'un beau jaune mordoré, les plumes à tache noire terminale bordée en avant et en arrière de teinte plus claire. Côtés du cou de même coloration, les plumes à tache noire simple. Haut du dos d'un brun marron chaud comme le dessus de la

tête, avec les mêmes taches mais plus grandes; le restant du dos fort assombri, les plumes étant fortement envahies de noir ou même étant pratiquement de cette coloration avec vermiculations ou mouchetures marron ou roussâtres, et avec macule roussâtre ou blanchâtre au rachis. Sous-caudales semblables. Scapulaires également envahies de noir, avec vermiculation gris blanchâtre à roussâtre au moins latéralement; une petite tache claire apicale médiane précédée d'une tache plus grande, anguleuse, se détachant sur le fond noir. Rectrices d'un brun marron plus terne, plus ou moins vaguement mouchetés de sombre, chaque



Fig. 4. — *Phodilus Prigoginei* n. sp., détail de la tête.

rectrice avec sept bandes noires transversales réparties sur la longueur, la dernière plus ou moins incomplète; une macule noire bordée de clair à l'extrémité du rachis; la première rectrice en dehors nettement éclaircie à sa bordure externe, passant au flavescent. Couvertures alaires grandes et moyennes d'un brun marron avec tache apicale noire, bordée ou non de clair, le rachis clair mais marqué de noir; la base (cachée) des plumes passant au flavescent roussâtre, avec bandes noires transversales irrégulières; les couvertures externes et les petites couvertures fortement envahies de noir ou vermiculées comme les scapulaires, avec taches blanches ou ferrugineuses; les grandes couvertures externes et les rémiges batardes noires avec extrémité brun marron maculée de noirâtre et montrant une tache apicale noire englobant

une tache claire, la première à fanon externe à bandes noires sur fond brun marron, la bordure externe fort éclaircie, d'un blanc roussâtre. Rémiges primaires brun marron, le fanon externe portant 6-8 bandes noires, le fanon interne fortement envahi de noir, avec bandes noires continuant celles du fanon externe et pouvant s'élargir fortement; l'extrémité des rémiges brun marron; la première rémige éclaircie à sa bordure externe. Rémiges secondaires de même coloration générale, mais moins envahies de noir au fanon interne, les plumes les plus internes prenant la coloration des scapulaires et du dos, avec leur fanon externe en grande partie noir moucheté de blanc ou de roussâtre et deux taches blanches apicales se succédant et séparées de noir.

Disque facial d'un blond roussâtre, les plumes blanches à la base; une petite marque noire au bord interne de l'œil, celui-ci contourné de noir; les plumes du collier blanches à bordure terminale noire ou brun noir, la marge roussâtre. Dessous du corps moins joliment coloré que le dessus, plus terne, à coloration foncière blond roussâtre mais fortement semé de fines macules brunes ou noirâtres sur le ventre, moins sur la poitrine, qui passe au blond doré; les plumes du ventre souvent plutôt sombres avec mouchetures claires; à chaque plume, distalement, une tache noire, encadrée de blanc ou de roussâtre, le rachis noir avant cette tache. Pattes comme le ventre mais moins nettement mouchetées, surtout les tarses.

Le bec du *Phodilus Prigoginei* est nettement plus comprimé que chez l'espèce asiatique; au niveau des narines la mandibule supérieure ne mesure que 6 mm. de largeur; elle apparaît obtusément carénée. Les doigts sont plus courts et les griffes moins fortes, à en juger d'après les exemplaires que j'ai vus.

Longueur de l'aile : 193 mm.; queue : 93; tarse : 45; bec : 25 mm. (17.5 à partir de la cère).

Phodilus Prigoginei se distingue aisément de *Phodilus badius* par sa coloration : coloration brun marron du dessus de la tête s'étendant jusqu'à la base du bec, dessus fortement envahi de noir, dessous abondamment moucheté de sombre, etc.

Le *Phodilus badius* a une vaste distribution en Asie : de l'Himalaya et du Népal au Tonkin et à la Cochinchine d'une part, à la Malaisie, à Bornéo et Java de l'autre (la race typique fut décrite de Java); des races spéciales habitent l'île de Ceylan, celle de Billiton, celle de Bunguran.

Le Type du *Phodilus Prigoginei* est une femelle, qui provient de la région d'altitude située au nord-ouest du lac Tanganika. Il a été récolté à Muusi, 2.430 m., le 23 mars 1951 (N° du récolteur : 2470). R. G. Musée du Congo : 55987.

Dans cette même localité de Muusi ont été récoltées diverses espèces caractéristiques, telles *Hemitesia Neumanni*, *Cossypha caffra*, *Bradypterus cinnamomeus*, *Apalis ruwenzorii*, *Parus fasciiventer*, *Pseudocalyptomena Graueri*, *Ruwenzorornis Johnstoni*, *Nectarinia Johnstoni*, *Cinnyris afer Chapini*, etc.